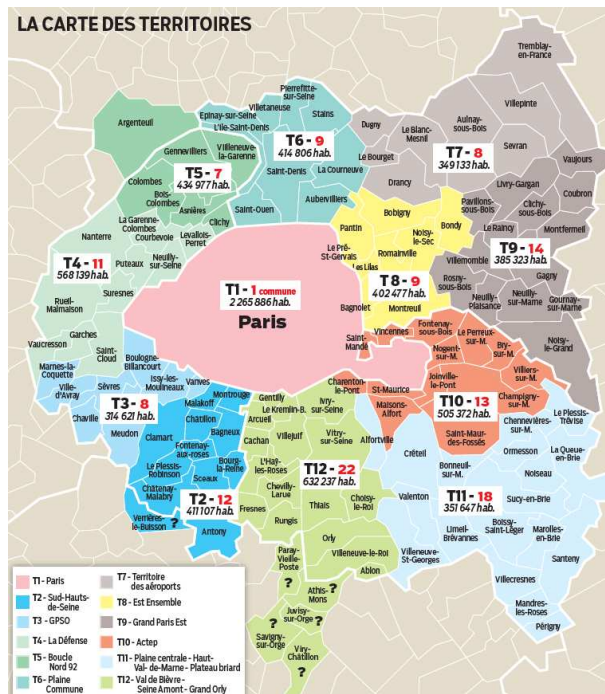


## Atelier métropolitain AMUR 2015

### Roissy-Le Bourget territoire a haut potentiel pour la région ?

#### 1-La structuration de la métropole autour des territoires

La loi MAPAM va avoir sur la partie agglomérée de l'Île de France des conséquences institutionnelles importantes qui ont pour objectif de rééquilibrer les richesses et l'aménagement du territoire entre les collectivités, et de donner une plus grande compétitivité à Paris par rapport aux autres « villes monde ». La carte ci-dessous donne une image des contours et du découpage en territoires de cette métropole du grand Paris qui verra le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Elle comptera près de 8 millions d'habitants et concentrera environ 70 % des emplois régionaux, selon les derniers rattachements communaux en cours de concertation.



Dans ce travail chirurgical de découpage et d'agrégation politiques, le Préfet de Région a eu beaucoup de difficultés autour des aéroports, dont les enjeux économiques et environnementaux considérables ont cristallisé les positions, de convoitises tout autant que de rejet. Si l'aéroport d'Orly a finalement été inclus dans le territoire Grand Orly-Seine-amont-Val de Bièvre (T12 élargi aux communes de l'Essone), le périmètre du grand Roissy (89 communes) est quant à lui resté partiellement hors de la MGP(T7). Cette décision, qui va à l'encontre de la stratégie de développement en pétales à 360°

prônée par l'EPA plaine de France, n'empêchera pas les projets d'aménagement intercommunaux, selon les périmètres de CDT ou au-delà, qui restent des espaces de coopération cohérents pour les stratégies territoriales.

En effet, l'aéroport de Roissy, au cœur du territoire, est un moteur extrêmement puissant dans l'aménagement du quadrant nord-est de l'agglomération : les activités aéroportuaires engendrent depuis plus de trente ans le développement de fonctions support de la métropole (logistique, transport, hôtels, centres d'affaires et de congrès..), fortement créatrices d'emplois mais aux conséquences marquées sur la structure foncière, les formes urbaines, la mobilité, le paysage et les jeux d'acteurs. Ils en font un territoire exceptionnel, tant par les opportunités qu'il semble offrir que par la difficulté à saisir l'urbanité qui pourrait s'en dégager un jour, ou encore l'absence de maîtrise de sa gouvernance.

## 2- L'échelle intercommunale : le projet de corridor aéroportuaire

Dans cette effervescence métropolitaine, le corridor aéroportuaire Roissy-le Bourget constitue un espace de réflexion urbaine et de développement particulièrement intense et complexe. Outre les contrats de développement territorial du Bourget « pôle d'excellence aéronautique », et « Cœur économique Roissy Terres de France », le Triangle de Gonesse est, autour du futur pôle constitué par la gare du Grand Paris Express et celle du futur "barreau de Gonesse" (liaison ferrée RER D -RER B), un territoire clé sur lequel les projets font l'objet de négociations très après entre les très nombreux acteurs aux intérêts souvent divergents : élus, Etat sous ses nombreuses casquettes, entreprises, associations, collectifs et grands établissements comme ADP, le PEX les groupes hôteliers ainsi que les opérateurs de transport ou foncier pour ne citer que les plus importants.



Appelé à devenir une articulation majeure de la métropole du Grand Paris, le triangle de Gonesse sera au cœur de notre réflexion de l'atelier métropolitain 2015/2016. On s'interrogera donc sur le contenu et la pertinence de tous les grands projets qui veulent atterrir dans ce périmètre à dominante économique : le projet Europacity, le grand paris express, le pôle du Bourget, le périmètre Roissy porte du monde, le carré vert... Quelles sont les propositions qui ont été faites par les différentes maîtrises d'ouvrage ( EPA Plaine de France, ADP, Communauté d'agglomération Terres de France, AIGP ...) et comment s'insèrent-elles dans les territoires d'immédiate ou de plus lointaine proximité ? Quelles réponses apportent-elles ( ou n'apportent-elles pas) aux habitants et aux entreprises qui peuplent ce territoire ? Quelles stratégies proposent-elles ? Qui les mettra en œuvre et à qui bénéficieront-elles ? Ces stratégies sont-elles soutenables sur la durée, réversibles ?

L'observation critique de ces projets constituera la première étape du travail d'analyse et de collecte des données, et devra faire l'objet d'une première restitution sous forme de synthèse cartographique. Cette observation servira à trier et ordonner les enjeux pour le territoire.

### 3-Les principaux enjeux du territoire d'étude de l'atelier métropolitain AMUR :

Le territoire à étudier n'est pas plus précisément délimité à ce stade. Il va ressortir des différentes analyses que les groupes d'étudiants pourront en faire, autour de cinq thèmes majeurs, qui serviront à élaborer dans la deuxième phase du projet, les stratégies urbaines.

- Mobilité : des personnes, les bassins de déplacement, des marchandises  
Comment fonctionnent les échanges de personnes et de marchandises, dans ce quadrant nord de l'agglomération, où se juxtaposent habitat, activités et infrastructures ?  
Quels sont les polarités et les équilibres qui vont être modifiés par la mise en service du futur projet du NGP (nouveau Grand Paris) ? Quelles sont les différentes métriques qui se superposent ? Quels impacts sur l'espace public ? Quelle place pour la logistique urbaine ?
- Economie : logiques de clusters contre économie diffuse : où se trouvent les lieux de production et les services sur ce vaste territoire ? quelles sont les dynamiques ( de création ou de disparition) ? Peut-on distinguer des grandes filières , existantes ou en cours de formation, les localisations d'emplois, les mixités programmatiques ? Quels effets d'entraînement ( ou quels freins) un méga projet comme celui d'Europacity peut avoir sur le contexte ?
- Environnement et paysage : fortement par les grandes infrastructures et zones d'activité qui l'ont découpé en quartiers plus ou moins reliés, le territoire fait l'objet d'un enjeu de préservation agricole (ZPA). Mais ces infrastructures sont aussi des références de grande échelle dans un tissu très hétérogène : comment est composé le macro territoire ? Quels sont aussi les micro écosystèmes ? Les caractères paysagers permettent-ils de structurer le développement urbains ? Quelles sont les qualités à préserver ?
- Habitat & vie sociale : Le nord parisien a depuis longtemps hébergé les populations ouvrières , et a souvent servi de laboratoire pour le logement social, collectif et individuel : quelles sont les différentes typologies remarquables? Les différentes formes d'habitat marquent-elles des quartiers distincts ? Quelle relation l'habitat entretient-il avec les autres fonctions urbaines ( activités, équipements... ?) dans cet espace en partie sous plan de protection au bruit ?  
Quelle place l'habitat hôtelier occupe-t-il ?  
Comment la relation à l'espace public est réfléchi ou induite? Quelles sociabilités peut-on observer et décrire ? Quelles dynamiques peut-on percevoir ( sur le long terme, avec les parcours résidentiels ou quotidiens, avec la vie de proximité ) ?
- Gouvernance politique et dialectique des acteurs : Dans ce « mille-feuille institutionnel » en mutation autour d'enjeux territoriaux et politiques confus, quels sont les différents acteurs, et leurs différents poids et où exercent-ils leur influence ? Quels sont les intérêts convergents ou contradictoires qui s'exercent sur les dynamiques territoriales en cours ?  
Quels sont les instances où s'élaborent, se discutent et se décident les grandes orientations et les stratégies pour ce territoire ? Quels effets les réorganisations en cours pour la métropole de Paris vont-ils avoir sur ces territoires où les aménagements d'opérateurs privés ( ou assimilés) pèsent autant que les investissements des collectivités ?

#### 4- Méthode :

Décrire, comprendre, déconstruire puis réarticuler, mettre en scène les mutations (probables ou souhaitables) seront les axes de l'atelier métropolitain 2015/16.

Le développement d'une ville ou d'un bâtiment n'est pas un processus linéaire et irréversible, mais il se définit comme un réseau de programmes. Cette approche répond à l'incertitude à laquelle les collectivités territoriales, les urbanistes, font face chaque fois qu'ils interviennent dans un milieu de grande complexité : avec une combinatoire de solutions très ouverte, qu'ils vont éprouver avec les aménageurs et maîtres d'œuvre. Il n'y a pas de méthode préétablie, elle se forge de l'observation et de la confrontation, au sein de l'équipe et avec les acteurs extérieurs.

Contrairement aux concours d'architecture ou d'aménagement, on ne se fixe pas de donner une réponse définitivement formalisée à un programme préétabli, mais d'élaborer, à la manière de ce qu'étaient les marchés de définition, une stratégie qui prendra en compte des échelles et des temporalités simultanées, en adaptant les capacités des terrains d'étude aux objectifs des acteurs qui interagissent et aux aléas conjoncturels.

Le territoire des alentours du triangle de Gonesse est d'une grande complexité : pour de jeunes urbanistes, il faudra, après une approche globale plutôt large, en définir des aires plus réduites autour de ce que l'on pourrait appeler des « périmètres d'intérêt urbain » périmètres selon des critères de cohérence spatiale programmatique fonctionnelle ou autre.

Chaque groupe d'étudiants, après l'analyse critique des principales propositions d'aménagement urbain publiées depuis 2008 (métropole de l'après Kyoto), apportera une partie de l'analyse globale sur une des thématiques proposée en haut. Cette focalisation sur un ou deux thèmes peut paraître frustrante, mais elle permet d'adopter des regards décalés pour comprendre le palimpseste des couches territoriales qui structure et parfois distend ou déchire un périmètre de développement urbain.

Les étudiants seront ainsi successives en position de bureau d'études devant rassembler et trier une information abondante pour la restituer synthétiquement à une instance territoriale décisionnaire, puis adopteront la position de ces décisionnaires pour dégager un ou des axes de programmation sur un territoire pertinent, enfin ils se placeront en urbanistes pour décrire les transformations envisagées et la stratégie d'aménagement à développer.

Tous les outils d'analyse, de synthèse et de représentation des phénomènes observés à disposition des étudiants au Master peuvent-être utilisés. Il est cependant recommandé de se questionner sur les données récupérées dans toutes les institutions et de se renseigner et sur les doctrines qui régissent les différentes disciplines des thèmes (paysage, habitat, sociologie des acteurs, économie territoriale...). Il faut également éviter de mettre en place des outils trop lourds pour la durée de l'étude et le but recherché, et privilégier les outils à finalités pédagogiques. Les séances de jury sont un exercice de concision et de rhétorique plutôt difficile, qu'il faut réfléchir assez en amont.

L'évaluation des travaux portera autant sur la précision des analyses et la pertinence des synthèses que sur la clarté des démonstrations et des restitutions, tant orales qu'écrites. Le rapport final écrit est de moindre importance, et s'appuiera largement sur les présentations des deux jurys.

Il est conseillé de se renseigner sur les travaux réalisés par les étudiants des promotions précédentes, mais les innovations sont toujours appréciées du jury ;

## 5- Planning

Le travail se déroulera en 10 séances, ce qui est court et demande un travail intensif et très sélectif par rapport à la masse d'information dont on peut disposer :

- 1- Mercredi **14 octobre** matinée : visite de terrain
- 2- Mercredi **21 octobre** atelier de travail 1 : retour visite, enjeux par thème, organisation recherche
- 3- Mercredi **4 novembre** atelier de travail 2 : premières représentations ( analyse critique des projets urbains )
- 4- Mercredi **18 novembre** atelier de travail 3 : analyses thématiques
- 5- Mercredi **2 décembre** atelier de travail 4 : ébauche du rendu
- 6- Mercredi **16 décembre** : rendu du « diagnostic » par groupe thématique devant un jury interne
- 7- Mercredi **13 janvier** atelier de travail 5 : spatialisation des choix programmatiques
- 8- Mercredi **27 janvier** atelier travail 6 : formalisation des propositions
- 9- Mercredi **10 février** : ébauche du rendu du jury final
- 10- Mercredi **17 février** : rendu final devant jury interne+ personnalité extérieure